

## CHAPITRE 3

### LE MONDE DES JEUNES EN ALGERIE: UNE PREMIERE SOCIOGRAPHIE

*SOUABER Hassan\**

Ce chapitre nous invite à une entrée dans le «monde des jeunes», un monde exploré partiellement par les sciences sociales en Algérie. Ce monde évolue et mérite une attention soutenue. Existe-t-il une «jeunesse» ou des «jeunesses» en Algérie ? La problématisation de ce concept invite à un examen des schèmes et des épistèmes inhérents à ce monde en apparence homogène mais d'une diversité profonde dans le sens des pratiques. Ensuite, il s'agit d'examiner de près les formes des conflits des générations, les tensions, les actes de violences (morales et physiques) et les modes de résolutions misent en scène. D'autres thématiques spécifiques mérite un examen particulier : comme les jeunes en milieu rural ou en zones défavorisées (en l'absence d'infrastructures et d'équipements), comme la jeunesse féminine (maintenue socialement mineure à vie, malgré les majorités légales), les jeunes à risques, objets d'une déficience ou d'une exclusion sociale. Ce monde en évolution constante et complexe est aussi traversé par des expressions nouvelles développées aux contacts des aires culturels.

Loin de nous l'idée de traiter toutes ces facettes de la jeunesse algérienne. Nous proposons une première image - une sociographie de la jeunesse pour se fixer sur l'objet même de notre étude. Cette première image du monde des jeunes<sup>3</sup> est développée en trois sections. Premièrement, nous aborderons les variables relatives à la composante de cette population par âge et par sexe et à ses caractéristiques en matière d'éducation et d'activité. Suite à cette première configuration du monde des jeunes, la seconde section

---

\* Statisticien, Directeur de la Population et de l'Emploi, Office national des statistiques, Alger

<sup>3</sup> Les données sont issues de l'enquête Algérienne sur la Santé de la Famille réalisée par l'Office National des Statistiques en collaboration avec le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière dans le cadre d'un protocole d'accord entre le Gouvernement Algérien et la ligue des états Arabes.

sera consacrée aux aspects de la vie familial, au vécu quotidien des jeunes, à ses loisirs et enfin, la troisième à leurs attitudes et comportements en matière de santé.

## **1. Configuration du monde juvénile**

Le profil général indique en premier, un étalement de la jeunesse, le mariage est reporté en raison des maintes difficultés. De plus en plus instruits, ils sont - presque de manière égale - encore à l'école et sortie de l'école. La sortie de l'école pose le problème de l'emploi, seulement le tiers sont déjà entrés dans le monde du travail, le reste navigue à la marge.

### **1.1. L'étalement de la jeunesse**

Le célibat s'étale de plus en plus en Algérie, mais cette extension ne signifie nullement une modification des valeurs liées au mariage. Cette institution demeure encore sacrée pour les jeunes. Le retard enregistré dans le calendrier au mariage est objectivé par une série d'obstacles auxquels ils sont confrontés. En dépit de ces contraintes, l'âge idéal qu'ils affectent au mariage dépasse l'âge légal. C'est à ce niveau qu'un changement de valeurs s'opère dans le monde des jeunes. Le législateur est toujours en retard par rapport à la dynamique des normes sociales.

Les jeunes âgés de 15 à 29 ans représentent 32,8 % de la population algérienne résidente totale estimée à 31 millions personnes en octobre 2002. Ils se composent de 50,4% de garçons et de 49,6% de filles. Les célibataires âgés de 15 à 29 ans représentent 88,2 % de l'ensemble des jeunes toutes situations matrimoniales confondues : 94,4% pour les garçons et 81,8% pour les filles. Toute l'analyse se fonde exclusivement sur les célibataires en conformité avec notre définition de la jeunesse algérienne (cf. chapitre 1<sup>er</sup>).

**Tableau N° 1**  
**Proportion des célibataires selon le sexe,**  
**les groupes d'âge et le sexe**

<b>Strate</b>	<b>Age regroupé</b>	<b>Masc.</b>	<b>Fém.</b>	<b>Total</b>
<b>Urbain</b>	15-19	99,8	98,2	99,0
	20-24	98,4	84,0	91,3
	25-29	88,6	59,1	74,8
	<b>Total</b>	<b>96,0</b>	<b>82,8</b>	<b>89,5</b>
<b>Rural</b>	15-19	99,8	98,1	99,0
	20-24	98,3	82,5	90,7
	25-29	80,2	55,4	67,8
	<b>Total</b>	<b>94,4</b>	<b>81,8</b>	<b>88,2</b>

Les célibataires représentent une écrasante majorité des jeunes âgés de 15 à 29 ans. Globalement plus de 9 garçons sur 10 et plus de 8 filles sur 10 âgées entre 15 et 29 ans sur 10 sont toujours célibataires et ce quelque soit le milieu de résidence.

Par groupe d'âge, la proportion des non célibataires augmente avec l'élévation de l'âge. Elle est pratiquement négligeable entre 15 et 19 ans pour les deux sexes et les deux strates confondus. Entre 20 et 24 ans, la proportion des non célibataires est toujours très faible particulièrement pour les hommes. 1,6% et 1,7% des hommes âgés de 20 à 24 ans de l'urbain et du rural sont non célibataires alors que les mêmes proportions pour les femmes sont respectivement de 16% et 17,5%.

Entre 25 et 29 ans la proportion des célibataires commence à diminuer substantiellement, particulièrement pour les femmes. Les femmes non célibataires de ce groupe d'âge représentent 39,9% et 44,6% de l'ensemble des femmes de la même tranche d'âge des milieux respectifs de l'urbain et du rural. Même si elle augmente sensiblement, la proportion des hommes non célibataires âgés entre 25 et 29 ans, comparée à celle des femmes, reste assez faible dans la mesure où 11,4% et 19,8% des hommes de l'urbain et du rural âgés entre 25 et 29 ans sont non célibataires.

La cause de ce recul peut être perçue de différentes manières. Certains l'attribuent à la politique de population et plus particulièrement au programme de maîtrise de l'accroissement démographique et les changements des attitudes de la population

en matière de santé reproductive et surtout à l'évolution des mentalités et du niveau d'instruction alors que d'autres l'imputent à la détérioration des conditions économiques et sociales de la population à la suite des grandes réformes économiques pour la mise en œuvre des mécanismes d'une économie de marché et leur conséquences sur le plan social ; compression du personnel, détérioration du pouvoir d'achat, inflation, chômage....

- *Le mariage reste une institution sacrée*

Presque le tiers des jeunes (32,0%) ont déclaré qu'ils sont confrontés à des difficultés qui les empêchent de fonder un foyer : 50,2% pour les garçons et 10,4% parmi les filles. L'importance de la proportion des hommes par rapport aux filles est vraisemblablement due au fait que le mariage est l'affaire des hommes qui se chargent de son organisation et de la majorité des frais qu'il engendre.

Il faut signaler que les jeunes hommes du milieu urbain sont relativement plus nombreux à être confrontés à des difficultés pour se marier (53,4%) que ceux qui résident en zone éparsée (45,7%). Pour les filles, ces proportions sont équivalentes (10,5% pour l'urbain et 10,4% pour le rural).

En prenant en considération l'âge des jeunes, on peut remarquer que ce sont les plus âgés qui sont confrontés à des difficultés pour se marier : seulement 19,2% âgés de 15 à 19 ans ont déclaré qu'ils éprouvent des difficultés pour se marier. Les mêmes proportions sont respectivement de 37,1% et 48,4% pour les tranches d'âges 20 à 24 ans et 25 à 29 ans. On peut dire que les plus jeunes ne pensent même pas au mariage et qu'ils ne se sentent pas concernés pour le moment par la question relative aux difficultés.

On le voit bien selon le sexe dans la mesure où les proportions des garçons qui éprouvent des difficultés pour se marier progressent d'une manière substantielle d'une tranche d'âge à une autre. De 32,2% pour la tranche d'âge 15 à 19 ans, elles passent à 55,8% pour la tranche 20 à 24 ans pour atteindre 69,4% pour la tranche d'âge 25 à 29 ans qui peut être considérée comme la tranche où les jeunes commencent à réfléchir sérieusement au mariage. Les proportions des filles évoluent dans un rythme

beaucoup plus faible ; 7,5 % pour la tranche 15 à 19, 12,4% pour le groupe des 20 à 24 ans et 14,7% pour la tranche 25 à 29 ans.

Les proportions des jeunes qui éprouvent des difficultés pour le mariage sont homogènes pour le milieu urbain et la zone rurale.

- *Le chômage, obstacle premier pour les garçons*

Selon la nature des difficultés rencontrées, on peut remarquer que dans l'ensemble, le chômage, le logement, et la faiblesse du salaire sont les principaux problèmes évoqués par les jeunes garçons qui ont déclaré avoir des difficultés pour fonder un foyer. Le chômage est la principale difficulté pour 42,9% des garçons, le logement pour 28,6% et le faible salaire pour 15,2% d'entre eux.

Le logement en milieu urbain et le chômage en zone rurale sont les deux difficultés qui reviennent le plus souvent et ce quelque soit la tranche d'âge. Elles représentent des proportions particulièrement importantes pour les personnes les plus âgées parmi les célibataires (25 à 29 ans) et qui par conséquent sont les plus concernés par le mariage comparativement aux jeunes célibataires de 15 à 24 ans. Les proportions respectives des jeunes qui considèrent que le logement est la principale difficulté pour le mariage sont de 38,7% et 16,6% pour l'ensemble des jeunes de l'urbain et du rural. Les mêmes proportions sont respectivement de 34,5% et 45,2% pour les jeunes de l'urbain et du rural, qui considèrent que le chômage est la principale entrave pour fonder un foyer.

- *Pour les filles, les frais du mariage est la principale difficulté*

Les jeunes filles du milieu urbain comme celles de la zone rurale estiment quant à elles que les frais élevés du mariage constituent la principale difficulté. Cette difficulté est observée chez presque le tiers (32,7%) des filles qui ont déclaré être confrontées à des difficultés pour se marier ; 29,9% parmi les filles de l'urbain et 35,4% parmi celles de la zone rurale. Le logement et le chômage arrive derrière avec respectivement 19,2% et 12,8% des jeunes filles qui les considèrent comme principale difficulté.

Selon le milieu de résidence et le sexe, on peut constater que le problème du logement est beaucoup plus présent pour les jeunes garçons de la strate urbaine dans la mesure où cette difficulté concerne plus du tiers des garçons de l'urbain (34,0%) alors qu'elle concerne moins du cinquième (19,2%) des ruraux.

A l'inverse, le chômage est la difficulté la plus observée chez les garçons du rural. Elle concerne 48,8% des ruraux contre 39,5% des habitants de l'urbain.

Les différences observées entre les garçons qui considèrent que le logement et le chômage sont les principales difficultés qui les empêchent de fonder un foyer et les filles qui estiment que ce sont les frais élevés du mariage qui constituent leur principale entrave peut s'expliquer par le fait que les femmes doivent considérer que la prise en charge financière du foyer et le logement doivent être assurés par les maris. Pour elles, la question essentielle est de disposer des frais pour se préparer et célébrer la fête du mariage.

- *L'âge idéal au mariage*

Sur l'ensemble des jeunes, 20,5% n'ont pas déclaré un âge et ce sont contentés de réponses telles que : « si un bon parti se présente », « après les études », « quand dieu le veut ». Les proportions des jeunes ayant déclaré un âge précis sont 79,0% pour le milieu urbain ; 79,1 parmi les garçons et 78,0 parmi les filles et 80,4% pour la zone rurale ; 86,5 parmi les garçons et 73,5% parmi les filles.

Pour les deux sexes confondus et pour les jeunes qui se sont prononcés, l'âge idéal moyen pour le mariage des filles serait de 22 ans. Il serait de 21 ans selon les garçons et de 23 ans selon les filles.

En ce qui concerne l'âge idéal pour le mariage des garçons, sur l'ensemble des jeunes célibataires âgés de 15 à 29 ans, 23,5% n'ont pas déclaré un âge et ce sont contentés de réponses telles que : « Prêt matériellement », « après les études », « quand dieu le veut ». Les proportions des jeunes ayant déclaré un âge sont 75,1% pour le milieu urbain, 73,8 parmi les garçons et 76,7 parmi les filles et 77,6% pour la zone rurale, 82,0 parmi les garçons et 72,6% parmi les filles.

Pour les deux sexes confondus et pour les jeunes qui ont déclaré un âge, l'âge idéal pour le mariage des garçons serait de 28 ans. Il serait de 27 ans selon les garçons et de 28 ans selon les filles.

## 1.2. Les jeunes sont en majorité instruits.

Globalement, 5,3% des jeunes ans n'ont jamais été à l'école. Cette proportion est relativement beaucoup plus importante en zone rurale et plus particulièrement pour les filles. En effet, 2,4% de la population urbaine n'ont jamais été scolarisés contre 9,5% de l'ensemble de la population rurale et 17,5% pour la population rurale féminine.

Seulement 28,4% sont actuellement scolarisés et 66,3% ont été scolarisés dans le passé. Les jeunes scolarisés sont plus nombreux en milieu urbain. Ils représentent 30,3% de l'ensemble des jeunes contre 25,5% pour la zone rurale. Que ce soit en strate urbaine ou en zone rurale, les filles qui enregistrent la plus forte proportion de scolarisées. Elles sont 36,8% en milieu urbain et 27,4% en zone rurale à être scolarisées. Les proportions des garçons scolarisés sont respectivement de 24,9% et de 24,5% en milieu urbain et en zone rurale. Les jeunes scolarisés dans le passé représentent plus des deux tiers (66,3%) de l'ensemble: 67,3% dans l'urbain et 65,0% dans le rural.

- *Les jeunes à l'école*

La distribution des jeunes à l'école régresse selon les classes d'âge. Ils sont 50,5% encore à l'école.

**Tableau N° 2**  
**Proportion des scolarisés selon**  
**l'âge regroupé, le sexe et la strate**

	15 à 19 ans			20 à 24 ans			25 à 29 ans			Ensemble		
	U	R	T	U	R	T	U	R	T	U	R	T
<b>Masculin</b>	49,6	46,8	48,4	16,9	11,8	14,8	3,7	1,3	2,9	24,9	23,9	24,5
<b>Féminin</b>	59,8	43,3	52,4	24,8	15,0	21,0	3,7	0,0	2,3	36,8	27,4	32,9
<b>Total</b>	<b>54,9</b>	<b>45,0</b>	<b>50,5</b>	<b>20,4</b>	<b>13,1</b>	<b>17,4</b>	<b>3,7</b>	<b>0,8</b>	<b>2,6</b>	<b>30,3</b>	<b>25,5</b>	<b>28,4</b>

Notes : U = urbain R= rural T : total

La proportion des scolarisés parmi les jeunes célibataires de 20 à 24 ans est de 17,4% alors que les scolarisés entre 25 et 29 ans représentent 2,6% de l'ensemble. Il y a lieu de noter que les proportions des scolarisés résidents en milieu urbain sont plus importantes et ce, quelque que soit la tranche d'âge. On peut remarquer aussi que les proportions des femmes scolarisées sont plus importantes pour les deux premières tranches d'âge et ce quelque soit le milieu de résidence.

- *L'école est finie*

Les célibataires scolarisés dans le passé, composent avec la population des jeunes qui n'ont jamais été scolarisés, la population des jeunes potentiellement actifs.

**Tableau N° 3**  
**Structure des jeunes célibataires scolarisés dans le passé**  
**selon le niveau d'instruction, le sexe et la strate**

Plus haut niveau atteint	Urbain			Rural			Total		
	Mas	Fém	Tot	Mas	Fém	Tot	Mas	Fém	Tot
<b>Primaire</b>	15,9	16,7	<b>16,2</b>	22,8	36,8	<b>28,3</b>	18,7	24,7	<b>21,1</b>
<b>Moyen</b>	56,2	42,9	<b>50,8</b>	55,8	44,0	<b>51,1</b>	56,0	43,3	<b>51,0</b>
<b>Secondaire</b>	22,6	31,1	<b>26,0</b>	18,6	16,1	<b>17,6</b>	21,0	25,2	<b>22,6</b>
<b>Supérieur</b>	5,3	9,3	<b>6,9</b>	2,9	3,1	<b>3,0</b>	4,3	6,8	<b>5,3</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Le niveau des jeunes célibataires âgés de 15 à 29 ans qui ont été scolarisés dans le passé est assez faible. Plus de 7 personnes sur 10 (72,1%) n'ont pas atteint le niveau secondaire. Les jeunes qui ont atteint le niveau supérieur ne représentent que 5,3% de l'ensemble des scolarisés dans le passé : 6,8% pour les filles et 4,3% pour les garçons.

### 1.3. Plus de 4 millions de jeunes sont actifs

La population active de 15 à 29 ans est évaluée à 4,4 millions de personnes. Elle représente 52,7% de l'ensemble des jeunes célibataires âgés de 15 à 29 ans.

**Tableau N° 4**  
**Répartition des actifs selon le sexe et la strate**

*Unité: en milliers*

<b>Sexe</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Total</b>
<b>Masculin</b>	1933	1330	<b>3263</b>
<b>Féminin</b>	834	360	<b>1194</b>
<b>Total</b>	<b>2767</b>	<b>1690</b>	<b>4457</b>

La dispersion selon la strate est la suivante : 62,1% des actifs résident en milieu urbain et 37,9% en zone rurale. La population féminine active représente un peu plus du quart de l'ensemble des actifs (26,8%). Elle est beaucoup plus présente en zone urbaine où elle compte 30,1% de l'ensemble des actifs de la strate.

- *Les jeunes travailleurs*

Les occupés représentent 32,5% de l'ensemble des jeunes soit presque le tiers de la population juvénile.

**Tableau N° 5**  
**Taux d'occupation par sexe et par strate**

	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Total</b>
<b>Urbain</b>	49,8	15,7	<b>34,3</b>
<b>Rural</b>	47,2	9,8	<b>29,8</b>
<b>Total</b>	<b>48,8</b>	<b>13,2</b>	<b>32,5</b>

La proportion des garçons occupés est de 48,8% : 49,8% en milieu urbain et 47,2% en zone rurale. Les proportions sont respectivement de 15,7% et de 9,8% pour les filles de l'urbain et du rural.

La population occupée est composée essentiellement de garçons : sur l'ensemble des occupés, 81,3% sont des hommes et 18,7% des femmes. La part des hommes occupés est encore plus importante en zone rurale. Les garçons forment en effet, 84,7% de l'ensemble des occupés de la strate.

- *Les jeunes accèdent de plus en plus tard au monde du travail*

La proportion des occupés par groupe d'âge indique que les plus âgés sont ceux qui enregistrent les plus fortes proportions d'occupés : 15,3% et 13,6% de l'ensemble des jeunes âgés entre 15 et 19 ans des milieux respectifs urbain et rural sont occupés.

**Tableau N° 6**  
**Proportion des occupés par groupe d'âge**

Age	Sexe	Urbain	Rural	Total
15-19 ans	Masculin	26,8	26,7	26,8
	Féminin	4,7	2,0	3,5
	Total	15,3	13,6	14,6
20-24 ans	Masculin	55,7	51,5	54,0
	Féminin	20,3	11,5	16,9
	Total	40,2	34,9	38,0
25-25 ans	Masculin	63,8	68,4	65,3
	Féminin	?	25,4	29,8
	Total	52,2	50,8	51,7

Les mêmes proportions sont de 40,2% et 34,9% pour les jeunes de la tranche d'âge 20 à 24 ans et de 52,2% et 50,8% pour ceux du groupe d'âge 25 à 29 ans. Le travail exercé est permanent pour 55,5% des jeunes occupés, saisonnier pour 12,6% d'entre eux et occasionnel pour 31,9% d'entre eux.

Le travail occasionnel ou saisonnier est beaucoup plus important en zone rurale où ils concernent plus de la moitié (52,1%) des occupés du rural contre 39,8% pour les résidents en milieu urbain.

- *Les jeunes chômeurs*

Le taux de chômage juvénile est évalué à 38,4% : 31,6% pour les garçons et 56,62% pour les filles. Le taux de chômage par strate est presque identique : 38,1% pour l'urbain et 38,8% pour le rural.

**Tableau N° 7**  
**Taux de chômage par groupe d'âge selon le sexe et la strate**

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fem.	Total	Masc.	Fem.	Total	Masc.	Fem.	Total
<b>15 à 19</b>	36,7	71,4	<b>46,5</b>	40,9	70,9	<b>46,4</b>	38,6	71,3	<b>46,4</b>
<b>20 à 24</b>	27,6	56,8	<b>37,0</b>	35,0	61,4	<b>40,6</b>	30,8	58,2	<b>38,4</b>
<b>25 à 29</b>	28,2	49,2	<b>34,3</b>	26,6	39,7	<b>29,7</b>	27,6	46,3	<b>32,7</b>

On peut remarquer que les plus jeunes ont le plus de difficultés à s'insérer dans le monde du travail.

## 2. Changements des valeurs de la famille

Les jeunes sont porteurs de valeurs nouvelles, mais le socle de la famille reste la mère et la communication entre les membres est maintenue. A cet effet, on peut affirmer qu'il y a reproduction des normes de la famille algérienne. Mais la discrimination sexuelle relève du passé : les filles et les garçons sont traitées de la même manière et les jeunes préfèrent choisir eux-même leurs partenaires. Des changements de valeurs s'opèrent ainsi de manière décisive au sein de l'institution familiale.

### 2.1. La mère, le socle de la famille.

En cas de besoins, 82,9% des jeunes ont déclaré solliciter l'aide d'autrui : 77,6% parmi les garçons et 92,8% parmi des filles. Les personnes les plus sollicités par les jeunes en cas de besoin sont la mère, le père, les frères et sœurs aînés et les amis. Comme nous l'indique le tableau suivant :

**Tableau N° 8.**  
**Principales personnes sollicitées par les jeunes en cas de besoin selon le sexe**

	Mère	Père	Amis	Sœur aînée	Frère aîné
<b>Masculin</b>	59,8	55,9	<b>38,3</b>	6,2	17,8
<b>Féminin</b>	70,1	19,4	<b>18,3</b>	35,9	9,1
<b>Total</b>	<b>65,1</b>	<b>38,4</b>	<b>28,0</b>	<b>21,4</b>	<b>13,3</b>

La mère est la personne la plus sollicitée par les jeunes en cas de besoin. Presque les deux tiers (65,1%) des jeunes ont déclaré

qu'ils font appel à leur mère en cas de nécessité. Le père arrive en seconde position et est suivi par les amis, les sœurs aînées et les frères aînés. La majorité des jeunes filles se sentent plus proches de leur mère qu'elles sollicitent le plus souvent. 70,1% des filles font appel à leur mère en cas de besoin contre 19,4% d'entre elles qui sollicitent le père, qui arrive en troisième position après la sœur aînée (35,9%). Les garçons quant à eux sont autant proches de leur mère que de leur père qu'ils sollicitent dans des proportions équivalentes. Pour eux les amis arrivent en troisième position

- *La communication est sacrée au sein de la famille*

Les jeunes célibataires discutent en général avec les membres de la famille sur divers sujets de la vie économique et sociale. Sur les événements du travail, du lycée ou de l'université, plus de 80% des jeunes ont déclaré qu'ils en parlent avec les membres de la famille. En termes de fréquences des discussions, 27,5% le font souvent et 40,2% le font parfois. Les jeunes filles sont cependant, celles qui en parlent le plus souvent. 32,0% des jeunes filles contre 23,2% discutent avec les membres de leur famille sur le travail, le lycée ou l'université.

Selon le milieu de résidence, on constate que les jeunes du milieu urbain parlent plus souvent que ceux du rural sur les sujets relatifs au travail, au lycée ou à l'université. 34,8 et 50,9% sont les proportions respectives des garçons et des filles du milieu urbain qui discutent souvent de ces sujets avec les membres de la famille. Les mêmes proportions sont de 29,3 et 39,0% pour les garçons et les filles de la zone rurale.

Sur les aspects relatifs aux événements du foyer, les femmes sont relativement plus nombreuses à en parler et avec une fréquence plus importante. 81,6 et 92,1% sont les proportions respectives des garçons et des filles qui parlent parfois ou souvent de ces événements avec les membres de leur famille. Les jeunes qui en parlent le plus fréquemment sont cependant les filles. 46,9% des filles parlent souvent de ces événements contre 27,4% des garçons.

A propos des problèmes financiers, c'est toujours les jeunes femmes qui sont relativement plus nombreuses à en parler et ce quelque soit le milieu de résidence. Globalement 81,9% des filles

et 71,9% des garçons discutent des problèmes financiers avec les membres de la famille. Les discussions sont plus fréquentes pour les filles dans la mesure où elles sont 45,4% à en parler le plus souvent contre 30,8% pour les garçons.

En ce qui concerne les événements de la communauté, les femmes sont aussi relativement plus nombreuses à en débattre et le plus souvent. Les proportions respectives des jeunes qui en parlent sont de 70,7% pour les garçons et 83,1 % pour les filles.

Ce qu'il faut retenir, c'est l'existence d'un dialogue entre les jeunes et les membres de la famille sur des sujets aussi divers que ceux que nous venons de citer. Il faut noter aussi que les jeunes filles sont écoutées au sein de leur famille.

## **2.2. La discrimination sexuelle relève du passé.**

La majorité des jeunes considèrent que les filles et les garçons sont traités de la même manière. Ils sont de l'ordre de 79,4% des jeunes des deux sexes confondus qui affirment que le traitement des garçons et des filles par les parents est pareil : 85,4 parmi les garçons et 72,2% parmi les filles. Il faut noter cependant que plus du cinquième des filles (22,5%) considèrent que les parents préfèrent les garçons : 18,8% parmi les filles de l'urbain et 27,7% parmi celles du rural.

- *Le mariage entre cousin et cousine n'est pas exclu !*

Globalement, le tiers (33,4%) des jeunes sont pour le mariage consanguin : 34,3% parmi les garçons et 32,3% parmi les filles. Les jeunes résidents en milieu urbain sont relativement moins nombreux à être pour le mariage consanguin. 42,7% des garçons et 42,1% des filles de la zone rurale sont pour le mariage consanguin. Les mêmes proportions sont respectivement de 28,5% et 25,3% pour les garçons et les filles du milieu urbain.

Le renforcement des liens familiaux et la bonne entente entre les couples composés de proches sont les principales raisons déclarées par les jeunes qui sont pour le mariage consanguin. En effet 66,5% des jeunes qui sont favorables au mariage consanguin estiment que cette union renforce les liens familiaux : 71,5% parmi les garçons et 60,2% parmi les filles. L'entente entre les proches

est la raison invoquée par 50% des jeunes concernés : 46,8% parmi les garçons et 55,6% parmi les filles.

Parmi les jeunes qui sont contre le mariage consanguin, 84,9% estiment que ce mariage peut être à l'origine de problèmes familiaux et 35,7% considèrent qu'il est une source de maladies héréditaires et de malformations des enfants. Ces deux raisons qui sont les principales sont déclarées respectivement par 82,1% et 33,7% de l'ensemble des garçons et par 88,1 et 38,0% du total des filles.

- *Ils choisissent désormais leurs partenaires !*

Plus de trois quart des jeunes ont déclarés qu'ils ont choisi ou qu'ils choisiront eux mêmes leur partenaire pour le mariage : 75,4% des garçons et 76,4% des filles. Mais il reste encore 19,4% qui déclarent que le choix du partenaire s'est fait ou se fera par autrui : 21,5% parmi les garçons et 17,0% parmi les filles. Le reste (5,4%) est composés des indécis : 4,3% parmi les garçons et 6,6% parmi les filles.

Il faut noter que les proportions des jeunes qui ont choisi ou qui choisiront leur partenaire diffèrent selon milieu de résidence, particulièrement pour les filles. Ils sont 75,6% et 72,3% des garçons célibataires de l'urbain et du rural qui affirment qu'ils ont choisi ou qu'ils choisiront eux mêmes leur partenaire. Les mêmes proportions sont de 83,9% et 65,5% pour les jeunes filles de l'urbain et du rural.

Les jeunes qui ont déclaré que le choix se fait par autrui estiment que le père et la mère sont les mieux placés pour ce choix avec une préférence pour la mère en ce qui concerne les garçons et du père pour les filles. Ils sont 46,5% des jeunes qui font confiance au père et à la mère pour le choix du partenaire : 53,2% pour les garçons et 36,8% pour les filles. Les jeunes dont le choix s'est fait ou se fera par le père seulement représentent 19,0% de l'ensemble des concernés : 6,3% parmi les garçons et 37,6% parmi les filles alors que ceux qui sont pour la mère seulement représentent 24,0% : 36,2% parmi les garçons et 6,0% pour les filles.

Il n'y a pas de différence notable entre les jeunes selon leur milieu de résidence dans la mesure où le choix du partenaire s'est

ou se fera soit par le père et la mère ensemble, soit par le père ou la mère seulement.

### 2.3. Les jeunes sont autonomes dans la quotidienneté

Il s'agit ici de savoir si les jeunes sont autonomes en matière de prise de décision ou s'ils sont tenus de respecter la volonté de leur parents sur des questions relatives à leur vécu quotidien.

**Tableau N° 10**  
**Proportion des jeunes selon la prise de décision, le sexe et la strate**

Prise de décision	Urbain			Rural			Total		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
<b>Aspect vestimentaire</b>	90,6	81,4	86,4	86,0	73,3	80,1	88,5	78,0	83,7
<b>Activités quotidiennes</b>	80,3	70,0	75,6	74,7	59,5	67,6	77,7	65,6	72,1
<b>Activités temps libre</b>	76,7	77,2	76,9	73,5	63,9	69,0	75,1	71,6	73,5
<b>Dépenses d'argent</b>	82,7	67,7	76,1	70,9	50,1	61,9	74,0	52,3	64,0
<b>Choix des amis</b>	86,2	82,9	84,7	80,5	80,9	80,7	83,5	81,6	81,8
<b>Poursuite des études</b>	82,5	76,8	79,9	79,1	60,8	70,6	66,5	58,1	62,7

Globalement, la majorité des jeunes sont autonomes sur la prise de décision sur des questions relatives à leur vie de tous les jours. On peut cependant constater que beaucoup de jeunes, particulièrement les filles, doivent solliciter l'accord de leur parent ou prendre des décisions en commun accord avec eux sur les aspects de leur vécu quotidien. Pour chacune des rubriques, les proportions des garçons qui prennent seuls la décision sont plus importantes que celles des filles.

Par strate, on peut remarquer que les jeunes des deux sexes confondus du milieu urbain ont beaucoup plus de libertés dans la prise de décision que les ruraux. Par ailleurs les femmes du rural sont celles dont les proportions en matière de libertés dans la prise de décision sont les plus faibles.

- *La redjla n'a pas disparu totalement mais la décision du couple est désormais requise pour certains projets*

Dans l'ensemble, on peut affirmer que les jeunes pensent que les décisions concernant la vie du couple doivent être prises dans

certaine sphère par les maris uniquement et dans d'autres par le couple.

**Tableau N° 11**  
**Opinion des jeunes sur la prise de décision**  
**concernant la vie familiale selon le sexe et la strate**

Prise de décision		Urbain			Rural			Total		
		Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Dépense du revenu	mari	65,9	31,5	50,2	69,2	45,0	57,9	67,2	37,1	53,3
	femme	1,3	5,5	3,2	1,7	1,9	1,8	1,5	4,0	2,6
	deux	31,8	62,3	45,7	26,5	53,0	38,9	29,6	58,4	42,8
Travail de la femme à l'extérieur	mari	75,8	41,4	60,1	76,4	50,0	64,1	76,1	45,0	61,7
	Femme	0,5	5,2	2,6	1,0	2,1	1,5	0,7	3,9	2,2
	deux	21,1	52,2	35,2	17,4	45,8	30,7	19,6	49,5	33,3
Le nombre d'enfants à avoir	mari	20,0	6,2	13,7	28,5	9,9	19,8	23,5	7,7	16,2
	femme	3,0	5,1	4,0	2,1	4,4	3,1	2,6	4,8	3,6
	deux	70,5	86,9	78,0	62,2	83,5	72,1	67,1	85,5	75,6
Niveau d'éducation de la fille	mari	28,4	7,2	18,8	40,3	13,1	27,6	33,2	9,6	22,4
	femme	6,0	6,3	6,1	2,1	3,8	2,9	4,4	5,2	4,8
	deux	61,6	85,0	72,2	51,6	81,5	65,6	57,6	83,5	69,4
L'utilisation de la contraception	mari	14,0	4,2	9,5	18,4	6,4	12,8	15,8	5,1	10,8
	femme	4,5	19,3	11,2	3,2	19,0	10,6	4,0	19,2	10,9
	deux	66,8	72,7	69,5	56,0	69,0	62,1	62,4	71,2	66,3
Les soins sanitaires des enfants	mari	11,4	3,5	7,8	13,1	3,8	8,7	12,1	3,6	8,2
	femme	12,1	23,7	17,4	8,3	13,8	10,9	10,5	19,6	14,7
	deux	74,9	72,5	73,8	76,9	82,2	79,4	75,7	76,5	75,9

La majorité des jeunes garçons estiment que la dépense du revenu du ménage et le travail de la femme à l'extérieur sont des décisions qui leur incombent alors que c'est le couple qui décide du nombre d'enfants à avoir, de l'utilisation de la contraception et des soins des enfants. La majorité des jeunes filles estiment que toutes les décisions doivent être prises par le couple.

#### 2.4. Tous les jeunes n'ont pas une valise dans la tête

On a tendance à croire que beaucoup de jeunes envisagent d'émigrer pour une vie qu'ils considèrent meilleure que d'autres. Quel est l'ampleur de ce phénomène et qu'elles sont les raisons qui poussent les jeunes à vouloir quitter le pays ? C'est à

ces deux questions que nous avons tenté d'apporter des éléments de réponse.

En termes d'ampleur, Nous avons pu constater que dans l'ensemble 36,9% des jeunes envisagent l'émigration : 43,5% des garçons et 29,1% des filles.

**Tableau N° 12**  
**Proportion des jeunes célibataires qui envisagent l'émigration selon le sexe et la strate**

Envisage d'émigré	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
<b>Oui</b>	48,2	30,8	40,3	36,7	26,6	32,0	43,5	29,1	36,7
<b>Non</b>	51,8	69,2	59,7	63,3	73,4	68,0	56,5	70,9	63,0
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Les jeunes garçons célibataires du milieu urbain sont relativement plus nombreux à être attirés par l'émigration : 40,3% et 36,7% sont les proportions respectives des garçons de l'urbain et du rural à envisager d'émigrer.

Jadis réservée aux hommes, l'émigration est envisagée désormais même par les femmes : 30,1% de l'ensemble des jeunes femmes célibataires de l'urbain et 26,6% de l'ensemble de celles du rural envisagent de partir.

- *Partir pour un meilleur niveau de vie et pour travailler*

Le principal motif du projet migratoire des jeunes, c'est le travail. Même si on est persuadé que les jeunes déclarant qu'ils envisagent l'émigration, l'ont fait beaucoup plus par dépit, l'ampleur de ce phénomène met en évidence tout le marasme des jeunes Algériens devant toutes les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans la vie quotidienne : chômage, logement, absence de perspectives d'avenir.

**Tableau N° 13**  
**Structure des jeunes qui envisagent l'émigration**  
**selon la raisons, la sexe et la strate**

Raisons pour lesquelles on envisage d'émigrer	Urbain			Rural			Total		
	Masc.	Fem.	Total	Masc.	Fem.	Total	masc.	Fem.	Total
<b>Trouver emploi</b>	47,4	13,7	35,6	54,9	10,6	37,7	49,9	12,6	36,4
<b>Suivre une formation</b>	9,8	20,2	13,4	9,7	29,2	17,3	9,8	23,6	14,8
<b>Se marier</b>	0,8	11,9	4,7	0,5	6,0	2,7	0,7	9,7	4,0
<b>Meilleur niveau de vie</b>	39,7	52,0	44,0	33,0	52,6	40,7	37,4	52,2	42,8
<b>Autre</b>	2,4	2,1	2,3	1,8	1,6	1,7	2,2	1,9	2,1
<b>Total</b>	<b>100</b>								

Le meilleur niveau de vie (42,8%) et la possibilité de trouver un emploi (36,4%) sont les principales raisons évoquées par les jeunes qui envisagent l'émigration.

Pour les jeunes garçons, c'est l'emploi qui constitue la principale raison pour laquelle ils envisagent d'émigrer. 47,4% et 49,9% des jeunes de l'urbain et du rural ont évoqué cette raison. La recherche d'un meilleur niveau de vie vient en seconde position.

Plus de la moitié des jeunes filles qui envisagent l'émigration, ambitionne un meilleur niveau de vie. La recherche d'un emploi vient en troisième position après la possibilité de suivre une formation qui concernent plus du quart des filles de chacun des deux milieux de résidence.

## **2.5. Le temps libre se partage entre la rue et la maison**

Les jeunes occupent-ils leur temps libre d'une manière utile ? Sont-ils livrés à la rue avec ses fléaux et les conséquences néfastes que cela peut engendrer sur leur comportement et sur leur évolution ?

Plus du 2 garçons sur 5 (41,5%) de l'ensemble passent leur temps libre dans la rue. Si on ajoute les jeunes garçons qui passent leur temps libre au café, on constate que 54,4% des jeunes garçons de l'urbain et 62,3% de ceux du rural occupent leur temps libre soit dans la rue soit au café.

**Tableau N° 14**  
**Structure des jeunes selon le lieu où ils**  
**passent leur temps libre, le sexe et la strate**

Lieux de loisir	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Maison	22,4	86,5	51,6	21,6	94,7	55,8	22,1	89,9	<b>53,2</b>
Rue	37,5	0,1	20,4	47,6	0,1	25,4	41,5	0,1	<b>22,5</b>
Café	16,9	0,0	9,2	14,7	0,2	7,9	16,0	0,1	<b>8,7</b>
Mosquée	4,8	0,2	2,7	2,1	0,0	1,1	3,7	0,1	<b>2,0</b>
Maison des jeunes	1,7	1,0	1,4	1,6	0,0	0,8	1,7	0,6	<b>1,2</b>
Bibliothèque	1,6	5,8	3,5	1,0	4,0	2,4	1,4	5,0	<b>3,0</b>
Faire des courses	1,2	4,3	2,6	1,3	0,0	0,7	1,2	2,5	<b>1,8</b>
Cherche emploi	3,2	0,7	2,1	3,1	0,4	1,8	3,2	0,6	<b>2,0</b>
Autre	10,7	1,5	6,5	7,0	0,6	4,0	9,2	1,1	<b>5,5</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>								

La proportion de ceux qui se contentent de leur maison pour occuper leur temps libre est assez importante : 22,4% en milieu urbain et 21,6% en zone rurale. Elle peut s'expliquer par le manque de structures d'accueil des jeunes.

Pour les filles, c'est plutôt à la maison qu'elles occupent leur temps libre : 86,5% et 94,7% sont les proportions respectives des jeunes filles de l'urbain et du rural qui se contentent de la maison en dehors de leur occupation.

- *La télévision, première activité des jeunes*

Globalement, la principale activité de loisirs des jeunes est la « télévision / vidéo ». La proportion des jeunes concernés par cette dernière activité est de 55 %. La plus importante des autres activités, « écouter la radio » ne concerne que 24,5% des jeunes. Parmi les autres activités qui enregistrent une assez importante proportion de jeunes, on peut citer « la lecture », « la discussion » et « écouter la musique ». Même si elle n'est relativement pas importante, la proportion des jeunes ayant déclaré l'activité « Internet/ ordinateur » méritent d'être signaler compte du fait que cette activité soit nouvelle et n'est pas encore très répandue.

**Tableau N° 15**  
**Proportion des jeunes selon les activités de loisirs, le sexe et la strate**

Strate	Urbain			Rural			Ensemble			
	sexe	Masc.	Fem	Total	Masc.	Fem	Total	Masc.	Fem	Total
<b>Sport</b>		38,8	6,2	24,0	31,2	2,4	17,8	35,7	4,7	<b>21,4</b>
<b>Télévision/vidéo</b>		36,0	74,5	53,5	37,9	78,9	57,1	36,8	76,3	<b>54,9</b>
<b>Ecouter la radio</b>		14,1	36,4	24,3	16,3	34,6	24,8	15,0	35,7	<b>24,4</b>
<b>Musique</b>		16,4	18,6	17,4	19,9	12,0	16,2	17,8	15,9	<b>16,9</b>
<b>Internet/ordinateur</b>		14,3	8,1	11,5	8,0	3,1	5,7	11,8	6,0	<b>9,1</b>
<b>Discussion</b>		15,8	13,9	14,9	23,7	21,3	22,5	19,0	17,0	<b>18,0</b>
<b>Lecture</b>		13,1	39,5	25,1	13,5	31,3	21,8	13,2	36,1	<b>23,7</b>
<b>Jeux</b>		9,4	0,4	5,3	10,3	0,1	5,5	9,7	0,3	<b>5,4</b>
<b>Etudes</b>		4,7	14,4	9,1	4,7	15,3	9,7	4,7	14,8	<b>9,3</b>
<b>Visiter amis/famille</b>		4,7	13,2	8,6	2,1	15,9	8,5	3,6	14,3	<b>8,5</b>
<b>Cinéma</b>		2,9	0,3	1,8	0,4	0,2	0,3	1,9	0,3	<b>1,1</b>
<b>Bricolage</b>		3,4	3,0	3,2	3,5	8,0	5,6	3,4	5,1	<b>4,2</b>
<b>Couture/Broderie</b>		/	15,5	7,0	/	28,5	13,3	/	20,9	<b>9,6</b>

Les activités de loisir des jeunes diffèrent entre les garçons et les filles. La télévision et la radio sont les principales occupations des filles qui passent la majeure partie de leur temps libre à la maison. Les principales autres activités de loisir des filles sont « la lecture », la « couture/broderie » et les « études ». Pour les garçons, « le sport » et la « télévision/vidéo » sont les principales occupations du temps libre.

- *Le sport, c'est avant tout une pratique juvénile.*

En plus du fait qu'elle peut constituer un loisir, la pratique des activités sportives permet au corps humain d'évoluer et de se maintenir dans un bon état de santé.

**Tableau N° 16**  
**Proportion des jeunes qui pratiquent régulièrement une activité sportive selon le sexe et la strate**

Strate	Masculin	Féminin	Total
<b>Urbain</b>	41,4	8,5	<b>26,4</b>
<b>Rural</b>	37,7	4,0	<b>22,0</b>
<b>Total</b>	<b>39,8</b>	<b>6,6</b>	<b>24,6</b>

Dans l'ensemble, environ le quart (24,6%) des jeunes pratiquent une activité sportive d'une manière régulière. Il faut cependant noter que la pratique sportive est un domaine réservé dans une large mesure aux jeunes garçons. La proportion des garçons qui ont déclaré pratiquer régulièrement un sport (39,8%) est 6 fois plus importante que celle des filles (6,6%). Par ailleurs, les filles ne représentent que 12,4% de l'ensemble des jeunes qui pratiquent régulièrement : 14,7% dans l'urbain et 8,5% dans le rural.

### 3. Les risques du monde des jeunes

Ce volet du monde des jeunes nous invite à comprendre les risques auxquels cette population est confrontée. L'examen des attitudes des jeunes à travers la consommation du tabac et des boissons alcoolisées, à la connaissance de la contraception, à la préparation des jeunes au rôle reproductif sont autant des risques auxquels les jeunes se confrontent.

#### 3.1. La prévalence du tabagisme s'accroît avec l'âge

Ils sont 40,5% des jeunes qui ont déjà essayé de fumer des cigarettes ou tout autre type de tabac. La consommation du tabac demeure toujours un sujet tabou pour les femmes qui sont réticentes lorsqu'on l'aborde. Aussi très peu de cas de réponses positives ont été enregistrées au sein de l'échantillon ce qui nous empêche de tirer une quelconque conclusion.

En ce qui concerne les garçons nous avons observé que 42,1% de ceux qui résident en milieu urbain et 38,0% de ceux de la zone rurale ont déjà essayé de fumer. L'âge moyen des jeunes garçons qui consomment du tabac est de 23 ans et ce quelque soit le milieu de résidence. On a observé par ailleurs que la proportion des fumeurs de tabac s'accroît avec l'accroissement de l'âge des jeunes.

**Tableau N° 17**  
**Proportion des garçons fumeurs de tabac par groupe d'âge**

Strate	Age regroupé			Total
	15 à 19	20 à 24	25 à 29	
Urbain	22,9	50,8	55,5	42,1
Rural	15,8	49,8	59,9	38,0
<b>Total</b>	<b>19,7</b>	<b>50,4</b>	<b>57,0</b>	<b>40,4</b>

Les jeunes fumeurs de moins de 20 ans représente un peu moins du cinquième (19,7%) de l'ensemble des jeunes du même âge. Les fumeurs de tabac de la tranche d'âge 20 à 24 ans représentent plus de la moitié (50,4%) des jeunes garçons de la même tranche. La plus importante proportion des garçons qui consomment du tabac concernent la tranche d'âge 25 à 29 ans.

On peut remarquer aussi que les jeunes garçons du milieu urbain commencent la consommation du tabac plus jeunes que ceux du rural.

### 3.2 Les jeunes sont globalement en bonne santé

Seulement 4,9% de l'ensemble des jeunes sont atteints d'au moins une maladie chronique. Les résidents en milieu urbain sont plus touchés que les ruraux. Les maladies chroniques les plus fréquentes chez les jeunes qui **présentent** sont l'asthme qui touchent 24,1% des garçons et 12,5% des filles, les maladies de l'estomac dont souffrent 6,9% des garçons et 12,5% des filles, les maladies respiratoires dont sont atteints 6,9% des garçons et 4,2% des femmes et les maladies cardiovasculaires avec 6,9% de l'ensemble des garçons atteints et 9,7% de l'ensemble des filles atteintes.

**Tableau N° 18**  
**Proportion des jeunes atteint d'au moins une maladie chronique et proportion des jeunes handicapés selon le sexe et la strate**

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fem.	Total	Masc.	Fem.	Total	Masc.	Fem.	Total
<b>Malade chronique</b>	3,8	4,2	4,0	3,1	4,9	4,0	3,5	4,5	4,0
<b>Handicapé</b>	1,7	0,7	1,1	1,9	1,2	1,6	1,7	0,9	1,4

Les handicapés sont définis comme étant des personnes qui présentent un état physique, mental ou autre qui a duré 6 mois ou plus et qui empêche ou limite leur participation à des activités normales propres à des personnes de leur âge. Ils représentent 1,4% de l'ensemble des jeunes âgés de 15 à 29 ans. Dans l'ensemble 69,7% des jeunes célibataires estiment qu'ils sont en très bonne santé, 27,6% affirme que leur état de santé est moyen et 2,7% considèrent qu'il est mauvais. Les proportions sont pratiquement les mêmes selon le sexe et selon la strate. En cas de maladie la

majorité des jeunes et plus particulièrement les filles préviennent leur mère : 61,6% des garçons et 86,2% des jeunes filles sollicitent leur mère en cas de problème de santé. Leur père n'est sollicité que très rarement : 7,2% des cas pour les garçons et 3,7% des cas pour les filles.

### 3.2. L'itinéraire des jeunes

Deux attitudes assez distinctes, qui rompent avec les préjugés des normes, méritent qu'on s'y attarde sur les itinéraires des jeunes en matière de santé. Il faut relativiser le fait que les jeunes ne se présentent pas toujours dans les hôpitaux. Puis, la tendance à croire que la norme de consultation varie selon le sexe du médecin est toujours dominante doit être relativisée pour la population juvénile.

- *Les jeunes s'adressent plus au médecin privé*

En cas de maladie les jeunes s'adressent principalement aux médecins privés et aux hôpitaux : 65,5% et 49,6% sont les proportions respectives des jeunes qui ont déclaré qu'ils consultaient chez les médecins privés ou au sein des hôpitaux lorsqu'ils sont atteints d'une maladie.

**Tableau N° 19**  
**Proportion des jeunes selon le lieu de consultation des jeunes et le sexe**

	Masculin	Féminin	Total
Médecin privé	64,6	65,4	<b>65,0</b>
Hôpital	56,9	41,1	<b>49,6</b>
Clinique privé	2,5	1,9	<b>2,2</b>
Unité sanitaire	12,2	20,9	<b>16,2</b>

Les unités (polyclinique centres de santé de santé viennent en troisième position. Les cliniques privés ne reçoivent que très rarement les jeunes.

- *Le sexe du médecin est sans importance*

Globalement les jeunes n'ont pas de préférence sur le sexe du médecin à consulter. Dans l'ensemble, 68,2% des jeunes considèrent que le fait que le médecin à consulter soit un homme

ou une femme n'a aucune importance ; 66,0% des garçons et 70,8% des filles.

**Tableau N° 20**  
**Proportion des jeunes selon leur préférence du médecin à consulter**

Préférence du médecin	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
<b>Homme</b>	28,9	0,7	16,2	38,0	1,2	21,1	32,5	0,9	<b>18,2</b>
<b>Femme</b>	1,9	27,1	13,2	1,0	29,5	14,1	1,5	28,1	<b>13,6</b>
<b>Sans importance</b>	69,2	71,9	70,4	61,0	69,3	64,8	66,0	70,8	<b>68,2</b>

Il faut cependant souligner que plus du quart (28,9%) des jeunes garçons de l'urbain et presque le tiers (32,5%) des jeunes du rural préfèrent consulter chez un homme est de 28,9% en milieu urbain. Par ailleurs plus du quart des femmes de l'urbain (27,2%) comme celles et du rural (28,1%) estiment qu'elle doivent consulter les médecin de sexe féminin.

### **3.3. Les jeunes sont pour l'espacement des naissance**

D'abord, il semble que les jeunes soient parfaitement informés des méthodes contraceptives. Puis, parmi l'ensemble des modes de contraception, la pilule est la vedette et enfin, ils sont largement favorable à l'espacement des naissance.

- *La pilule, vedette des jeunes*

Dans l'ensemble 80,3% des jeunes célibataires âgés de 15 à 29 ans ont déjà entendu des méthodes utilisées par les couples pour éviter ou retarder une grossesse. Les femmes sont relativement plus nombreuses à être informées que les hommes et ce quelque soit le milieu de résidence. La proportion des jeunes garçons qui connaissent les moyens contraceptifs est de 73,8% ; 76,8% parmi l'ensemble des garçons de l'urbain et 75,0% parmi le total des garçons du rural. Les mêmes proportions sont respectivement de 91,4% et 88,5% pour les jeunes filles du milieu urbain et de la zone rurale.

La connaissance des jeunes sur les méthodes de contraception se limite pratiquement à la pilule qui est connue par une écrasante majorité (80,2%) des célibataires.

Parmi le reste des méthodes, les plus connues sont le stérilet, le condom masculin, la méthode du calendrier, les injections, l'allaitement maternel, le retrait et la ligature des trompes. Les implants, le condom féminin, le diaphragme, les spermicides, la vasectomie sont pratiquement inconnues par les jeunes. Dans le meilleur des cas la proportion des jeunes qui ont entendu parler de ces méthodes n'atteint pas 1%.

On peut remarquer que les filles sont mieux informées que les garçons sur les méthodes de contraception. Pour toutes les méthodes, excepté le condom masculin, les proportions des filles sont relativement plus importantes que celles des garçons.

- *Les jeunes sont largement favorable à la contraception*

Dans l'ensemble 72,0% des jeunes célibataires âgés de 15 à 29 ans sont d'accord sans aucune condition pour l'utilisation des procédés contraceptifs pour éviter ou retarder une grossesse. Les jeunes femmes sont relativement plus nombreuses que les hommes à être d'accord. Plus de 8 femmes sur 10 dans l'urbain comme dans le rural sont d'accord pour le planning familial.

**Tableau N° 21**  
**Attitude des jeunes sur l'utilisation de la**  
**contraception selon le sexe et la strate**

Attitude des jeunes	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
<b>D'accord</b>	57,3	88,2	71,4	64,0	82,7	72,7	60,0	85,9	<b>72,0</b>
<b>D'accord avec conditions</b>	13,1	5,5	9,7	8,6	6,4	7,6	11,3	5,9	<b>8,8</b>
<b>Pas d'accord</b>	18,8	3,5	11,8	13,6	5,4	9,8	16,7	4,3	<b>11,0</b>
<b>Ne sait pas, n'est pas sûr</b>	10,7	2,7	7,1	13,8	5,5	9,9	12,0	3,9	<b>8,2</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>								

Parmi les hommes, 60% sont d'accord sans conditions : 57,3% de ceux qui résident en milieu urbain et 64,0% parmi ceux qui habitent en zone rurale. Par ailleurs la proportion des jeunes qui sont contre l'utilisation des contraceptifs est de 16,7% pour les jeunes hommes et de 4,3% pour les femmes.